

La Gazette en Yvelines

POISSY
Il met le feu à un véhicule
de police... et se brûle

Faits divers page 14

Sécheresse : à la recherche de l'or bleu

Dossier page 2

Depuis plusieurs mois, les températures estivales sont bien présentes. Mais comme la période automnale 2022 a été avare en pluie, des communes de la Vallée de Seine ne peuvent plus utiliser l'eau comme elles le désirent. La situation ne semblant pas se résorber, des changements de mentalités et une politique de grands travaux doivent être mis en œuvre.



Actu page 7

ISSOU
Lionel Giraud :
« Incarner la
fonction, ne pas
la personnifier »

■ **VALLEE DE SEINE**
Travaux d'été : quelles perturbations
sur vos lignes de transport ? Page 6

■ **MANTES-LA-JOLIE**
Sénatoriales : la lune de miel entre
Cognet et la gauche continue Page 10

■ **MANTES-LA-JOLIE**
Les urgences face à la tension
hospitalière Page 13

■ **AUBERGENVILLE**
10 mois de prison en plus
pour outrage à agent Page 14

■ **FOOTBALL**
Pas de miracle pour l'AS Poissy,
rétrogradé en Régional Page 16

■ **AUBERGENVILLE**
Le Théâtre de la Nacelle continue
« hors des murs » Page 18

LES MUREAUX

Des avions en Rafale
pour la Fête de l'air

Actu page 4



©ARIANEGROUP

Actu page 8

LES MUREAUX
Ariane 5 tire
sa révérence
dans l'émotion



Sport page 16

FOOTBALL
Nouveau coach,
nouveau centre
d'entraînement : le PSG
fait sa rentrée
à Poissy



Cette édition est la dernière de la saison 2022 - 2023,
Merci aux nombreux lecteurs et annonceurs qui
nous ont fait confiance.

Retrouvez La Gazette en Yvelines dans ses présentoirs comme
sur internet à partir du mercredi 30 août prochain !

VALLEE DE SEINE

Sécheresse : à la recherche de l'or bleu

■ AURELIEN BAYARD

« L'été sera chaud » clame la chanson. L'observatoire européen Copernicus va dans ce sens puisque les températures moyennes du mois de juin 2023 ont été les plus fortes jamais enregistrées sur Terre et selon Météo France, ce même mois se place juste derrière celui de 2003 en termes de chaleur. Toutefois cette impression de fournaise n'est que la moitié du problème, l'autre étant l'absence de pluie durant la période automnale.

Résultat des courses, la Préfecture a publié un arrêté cadre dès mars afin de limiter les usages de l'eau dans toute la partie centrale des Yvelines, en se basant sur les mesures de la direction départementale des territoires des Yvelines (DDTY). Des mesures qui ne se font pas au doigt mouillé. « Nos critères sont établis avec le débit des différents cours d'eau présents sur le territoire et suivant le niveau des nappes phréatiques, les deux sur une période hebdomadaire » explique Sylvain Réverchon, le directeur de la DDTY. Sauf que le problème ne date pas d'hier : « Depuis deux ans nous n'avons pas de bonnes pluviométries donc les réserves ne se font pas correctement. »

Des prévisions pessimistes

Ces réserves sont situées en amont de la Seine, dans des lacs, et pour assurer le débit du fleuve, leurs vannes sont ouvertes. Toutefois, alimenter la Seine ne sert pas qu'à faire plaisir aux bateaux qui navigueraient dessus mais également à assurer une partie de l'approvisionnement des nappes alluviales, c'est-à-dire les nappes dans lesquelles l'eau potable est puisée. L'autre partie compte donc sur les précipitations et il ne suffit pas d'un énorme orage pour combler le retard.

« Les orages sont très localisés, éventuellement cela permet de soutenir les débits des cours d'eau mais pour remplir une nappe phréatique, c'est difficile. Par exemple, même s'il pleuvait maintenant, la zone centre ne changerait pas de niveau d'alerte » détaille Sylvain Réverchon. Et

les prévisions météorologiques ne prêtent pas à l'optimisme : « La zone centre est vite passée en alerte et la situation s'annonce encore plus critique. »

Si pour le moment une bonne majorité des habitants de la Vallée de Seine reste tranquille – la zone Seine est « seulement » en vigilance – 6 communes du territoire de GPSEO font partie des « heureux » élus des restrictions : Les Alluets-le-Roi, le Breuil-Bois-Robert, La Falaise, Favrieux, Flacourt et Mantes-la-Ville. Parmi les interdits figurent l'impossibilité de laver leur voiture chez eux, d'arroser les terrains de sports entre 11h et 18h, idem pour les pelouses, massifs fleuris, des jardinières et jardin potager sur la même tranche horaire.

Et pour veiller au respect de ces règles, la Direction départementale des territoires effectue des contrôles depuis mars. « Il y en a eu une fois par semaine. Quelques non-conformités ont été recensées mais nous restions dans la pédagogie donc il n'y a eu que des rappels à l'ordre. Maintenant il va falloir arrêter de penser que c'est au voisin d'agir » avertit Sylvain Réverchon. L'eau est donc une ressource précieuse qu'il va falloir préserver, tout en gardant à l'esprit que dans notre département les usages agricoles et industriels représentent 10 à 15 % de son utilisation, le reste part en eau potable. Et dans les Yvelines, les Mureaux fait figure d'exemple à suivre.

Les Mureaux reçu 4 sur 4

Tout débute en 2001. « Il y a eu les inondations de la Seine et quand elle déborde, personne ne peut l'arrêter. Et avec nos 5 km de berges de Seine, il est paru important d'établir un plan communal lié à la conservation de l'espace public » narre Michel Carrières, chargé de l'éco-ville, de la Seine, des nouvelles mobilités et des transports en commun, et des marchés forains au sein de cette commune. Tout débute avec la construction de la nouvelle mairie : « L'eau pluviale est utilisée dans les commodités. D'après la législa-

tion, nous n'avons pas le droit. Mais comme cela n'a jamais été validé par l'ARS, nous ne sommes ni dans la légalité, ni dans l'illégalité » En dehors de ce petit arrangement avec soi-même dont s'amuse l'élu muriautin, le plus bel exemple est l'éco-quartier Molière. Un projet titanesque – avec un budget de 409 millions d'euros, soit l'une des opérations les plus importantes de l'Agence nationale de la rénovation urbaine – s'étalant sur 70 Ha. Cette zone regroupe la moitié de la population de la commune, soit environ 15 000 habitants. Il a fallu détruire plus d'un millier de logements et seuls 520 ont été reconstruits pour réduire la densité. Cependant, 90 % des personnes ont été réinstallées dans la ville.

Parmi les décisions fortes décidées lors de la création de cet éco-quartier, la suppression de 11 kilomètres de réseau d'eau pluviale qui déversait l'eau dans la Seine. « Nous avons subi plusieurs crues donc nous n'allions pas retendre le bâton pour nous faire battre » s'enflamme Michel Carrières, « nous avons donc créé des noues. Si vous prenez la rue qui longe l'éco-quartier, c'est un travail d'école car avec la pente à 10 % et ces noues, l'eau s'infiltre directement dans la terre. » Toutefois, l'élu reconnaît qu'il ne faut pas que les sols soient pollués pour mettre en place ce dispositif.

Autre élément important, la sortie de terre du ru d'Orgeval. Comblé dans les années 1960, il a été remis à ciel ouvert sur 400 mètres pour permettre l'évapotranspiration, phénomène naturel participant à la baisse des températures et à l'amélioration de la qualité de l'air. Ainsi, un véritable îlot de fraîcheur se crée autour de lui. Et la Mairie souhaite même le prolonger jusqu'à la gare SNCF. « J'entends déjà que cela va coûter cher, mais quel va être le prix de nouvelles dégradations liées aux intempéries ? » s'emporte Michel Carrières. L'éco-quartier est donc actuellement le poumon des Mureaux et peut se targuer d'avoir passé l'étape 4 du label du même nom (créé en 2017 afin d'éviter que cette appellation soit utilisée à tort et à travers), c'est-à-dire que ses engagements dans le temps sont

Depuis plusieurs mois, les températures estivales sont bien présentes. Mais comme la période automnale 2022 a été avare en pluie, des communes de la Vallée de Seine ne peuvent plus utiliser l'eau comme elles le désirent. La situation ne semblant pas se résorber, des changements de mentalités et une politique de grands travaux doivent être mis en œuvre.



Le ru d'Orgeval, situé dans l'éco-quartier Molière, permet de créer un îlot de fraîcheur tout autour de lui.

toujours présents après 3 ans de vie dans le quartier.

La Ville ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'elle cherche également à déminéraliser 80 % de leurs cours d'école.

Mais il n'y a pas que Michel Carrières et Sylvain Réverchon qui alertent des dangers de la sécheresse. D'après le Haut Conseil, au lieu de réagir au coup par coup aux effets du changement climatique, les politiques devraient anticiper et adapter tous les secteurs pour les rendre plus résilients. Il demande à ce qu'un important travail soit réalisé pour « identifier les territoires, les populations et les activités les plus vulnérables et construire les dispositifs d'accompagnement des plus fragiles, dans un esprit de transition juste, notamment dans le cas d'inévitables relocalisations ».

Pour illustrer son propos, le Haut Conseil a rappelé qu'en 2022, 8 000 communes ont fait des demandes de classement en catastrophe naturelle pour des maisons fissurées par les sécheresses. Et que ce soit l'élu muriautin ou le directeur de DDTY, les deux regardent par-

delà les frontières de l'Hexagone pour trouver des solutions. Pas besoin d'aller très loin car parmi les bons élèves se trouvent l'Espagne qui – via l'usine de Baix Llobregat située en Catalogne – voit le débit de l'eau du robinet à Barcelone, assuré pour moitié avec de l'eau traitée et recyclée. Et la présence de cette station, comme plusieurs dizaines d'autres dans le pays de Cervantes, permet ainsi d'atteindre un taux de recyclage des eaux usées de 15 %. Un taux qui fait rêver la France car pour le moment nous n'affichons qu'un score de 0,2 %. Toutefois le président Emmanuel Macron a intégré cette problématique dans l'une des 53 mesures du « plan eau », présenté fin mars pour faire face à la sécheresse.

« L'eau a un impact colossal sur la biodiversité, nous sommes sur la 6^{ème} extinction d'espèce. C'est une question à se poser si nous souhaitons dépasser le million d'années de présence sur Terre » alerte Michel Carrières. Les solutions sont donc légions – qu'elles soient individuelles et collectives – ce qui rend la phrase « qui aurait pu prévoir ? » complètement obsolète. Et tout ceci doit être mis en place maintenant. ■



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



LES MUREAUX

Des avions en Rafale pour la Fête de l'air

Samedi, la fête de l'air a rassemblé plus de 15 000 personnes, un chiffre qui a ravi son organisateur Eugène Dalle. Le futur ex-président de l'aérodrome des Mureaux a même offert un joli cadeau de départ aux visiteurs avec une démonstration du Rafale.

AURELIEN BAYARD

Les parkings prévus pour la fête de l'air et les rues adjacentes sont envahis de voitures. Alors pour pénétrer dans l'aérodrome des Mureaux et profiter de l'événement, il faut soit s'armer de patience, soit accepter un peu de marche à pied.

Sur place, c'est une véritable ode à l'aéronautique. Entre le modélisme, le simulateur de vol, et les nombreux avions au sol puis dans les airs, tout rend hommage aux chevaliers du

ciel. Ce qui est évidemment une volonté de son organisateur, Eugène Dalle : « Si cela peut faire naître des vocations à la jeunesse, je suis preneur. Il y a 1 001 métiers dans l'Armée de l'air. » Au côté de François « Iceman » Garay et Fabien « Maverick » Aufrechter, le dirigeant de l'aérodrome fait fi des bisbilles du passé - « je préfère ne pas en parler » - et profite de l'instant présent. Car cet événement sert à tout le territoire. « Nous sommes les seuls à disposer d'une piste de deux kilomètres



L'armée de l'air était présente afin d'attirer de nouveaux aspirants.

de long, et je sais que des promoteurs immobiliers lorgnent dessus », explique Eugène Dalle, « nous faisons cela aussi pour montrer que cet espace a un avenir. » En effet, la zone sert également de camp d'entraînement pour former des pilotes de drones.

Le clou du spectacle arrive à 17h, lorsque le Rafale traverse les cieux muriaux. Pendant une bonne dizaine de minutes, il enchaîne les vrilles et autres cabrioles. L'avion de combat semble facilement maniable et à la portée de tous, pourtant son pilote prend plusieurs G à l'intérieur du cockpit... À chaque passage, il est accompagné d'un tonnerre d'applaudissements et les plus imaginatifs fredonnent même l'air du thème

principal de Top Gun ou la chanson de Berlin. Et après sa prestation, il retourne sur la base de Vélizy-Villacoublay, aussi vite qu'il est arrivé. Pour offrir ce cadeau aux visiteurs, Eugène Dalle s'était pris un an à l'avance. « J'ai fait la demande à l'Etat-Major en juillet et ils m'ont donné leur validation en avril dernier » narre-t-il.

Après ce spectacle, l'adjoint au maire de Verneuil-sur-Seine peut donc partir avec le sentiment du devoir accompli. À partir de septembre, François Garay prendra sa suite. Mais le futur ex-président de l'aérodrome gardera toujours un œil attentif sur son bébé afin d'assurer des fêtes de l'air à la hauteur de cette édition 2023. ■



Le Rafale a mis des étoiles plein les yeux à des visiteurs venus en nombre.

FACEBOOK FABRIEN AUFRECHTER

EN BREF

VALLEE DE SEINE

134 nouvelles bornes de recharge pour les voitures électriques

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a annoncé l'extension de son réseau de bornes de recharge d'ici 2026.

Comme le préconisait le Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques des Yvelines (SDRIVE), la communauté urbaine a acté l'installation de 134 nouvelles bornes de recharge destinées aux véhicules électriques, et ce d'ici l'année 2026. Celles-ci compléteront la flotte déjà existante de 73 bornes, et nécessiteront un investissement de 2,20 millions d'euros sur 4 ans de la part de GPSEO, soit 550 000 euros et 30 à 35 bornes par an. « Je me félicite du déploiement équilibré, entre les zones urbaines et rurales, du parc de bornes de la Communauté urbaine, a souligné Eddie Aït, vice-président GPSEO délégué aux mobilités. Avec cette offre complémentaire à celle du parc privé, nous jouons pleinement notre rôle de service public. Elle propose des tarifs accessibles, respecte les équilibres territoriaux et favorise la transition écologique en participant à nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre ». ■

LA GAZETTE EN YVELINES

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Des maires du territoire invités à l'Elysée

Le 4 juillet, le président de la République a invité plus de 220 maires dont les villes ont été touchées par les émeutes au palais de l'Elysée. Eddie Aït et Marc Honoré étaient présents.

Via un communiqué, le palais de l'Elysée annonçait qu'Emmanuel Macron recevrait le 4 juillet plus de 220 élus locaux afin de « débiter un

travail minutieux et de plus long terme pour comprendre en profondeur les raisons qui ont conduit à ces événements. » À cette occasion, des édiles de la



Plus de 220 élus locaux étaient présents à l'Elysée afin de « débiter un travail minutieux pour comprendre les raisons » qui ont créées les émeutes.

DR

LIMAY

Mohamed décoré de la médaille de la Ville

Le jeune homme de 12 ans, qui avait sauvé deux personnes de la noyade dont un enfant de 8 ans la semaine dernière, s'est vu remettre la médaille de la Ville par le maire Djamel Nedjar.

Le 25 juin, Mohamed, 12 ans n'a écouté que son courage, lorsqu'aux abords de l'événement Limay sur Seine il s'est jeté à l'eau pour sauver de la noyade un enfant de 8 ans et un adulte en difficulté, lui-même à l'eau pour tenter de sauver l'enfant.

remis la médaille de l'Assemblée Nationale.

Une cérémonie qui permet de rappeler à tous de se garder des jugements hâtifs concernant une partie de la jeunesse, une partie de la population et d'une partie de nos territoires. ■

Le Député remet la médaille de l'Assemblée Nationale

Pour le récompenser de cet acte de bravoure, Djamel Nedjar, le maire limayen, a décidé de lui remettre la médaille de la ville. Entouré de sa famille, des élus municipaux et du Lieutenant Saffroy, Chef du centre d'incendie et de secours de Limay, le jeune homme a reçu sa breloque ainsi que quelques cadeaux. Par ailleurs, Benjamin Lucas, le Député de la 8^e circonscription des Yvelines, lui a également



Entouré de sa famille, des élus municipaux et du Lieutenant Saffroy, Chef du centre d'incendie et de secours de Limay, le jeune homme a reçu sa breloque.

MARIÉ DE LIMAY

LIMAY

Mettez les pieds dans le sable dès le 17 juillet

« *Limay plage* » ouvre ses portes lundi prochain à l'espace des Hautes Meunières, et proposera près d'un mois d'activités ludiques, sportives et conviviales.

Pourquoi partir dans une station balnéaire quand on peut aller à la plage à Limay ? Bon, d'accord, la comparaison peut paraître un peu extrême. Cependant, l'événement estival « *Limay plage* », organisé du 17 juillet au 12 août, a tout de même des arguments à faire valoir pour les locaux passant l'été dans le mantois : entre le beach-volley, la zumba, les jeux de plage, les activités manuelles ou encore les jeux gonflables et les pique-niques, il y aura de quoi occuper les plus petits (mais pas que) pendant plusieurs semaines.

Ces activités disponibles en journée seront accompagnées des habituelles soirées du vendredi avec, par exemple, des séances de cinéma en plein air ou même des karaokés. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'événement, il vous suffit de contacter l'adresse limayplage@ville-limay.fr. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

L'été sera zumba au Village des sports

Le Village des sports est ouvert et propose de multiples animations gratuites. Structures gonflables, petites piscines et aires de jeux se déploient sur près de 5 000 m². Des tournois et des compétitions auront lieu du 25 au 30 juillet, et de nouvelles animations encore inédites seront dévoilées au fil des semaines. Les adultes ne sont pas oubliés. Chaque jour, Carole Gotzinger, ici en pleine séance lors de la fête de quartier de Gassicourt samedi dernier, proposera un atelier zumba ouvert à tous et à toutes ! Rendez-vous jusqu'au 30 juillet, face au gymnase Albert-Camus, pour profiter de ces activités gratuites. ■

ILE-DE-FRANCE

Navigo : faites-vous rembourser jusqu'au 2 août

Île-de-France Mobilités a ouvert une plateforme de remboursement pour les usagers ayant subi des dysfonctionnements sur leur ligne, lors de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Votre ligne a été impactée lors des grèves et des manifestations contre la réforme des retraites ? Vous êtes donc très certainement éligible à la campagne de remboursement lancée par Île-de-France Mobilités. L'autorité organisatrice des transports publics de la région a ouvert une plateforme le 5 juillet dernier à destination des usagers ayant subi des dysfonctionnements lors de la période allant de janvier à mars 2023. En effet, chaque jour en dessous du service minimum établi par le contrat IDF Mobilités et SNCF Voyageurs (33 % de l'offre normale) donne droit à une indemnisation journalière de 2,80 euros. 29 branches du trafic ferroviaire sont concernées, dont celles de la ligne J liant Paris-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie. Vous avez jusqu'au 2 août prochain pour vous rendre sur www.iledefrance-mobilites.fr/dedommagement et réclamer votre dû. Des pièces justificatives pourront vous être demandées. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



VALLEE DE SEINE

Travaux d'été : quelles perturbations sur vos lignes ?

Comme chaque année, la SNCF et la RATP vont profiter de la période estivale pour effectuer des travaux sur leurs différentes lignes, dont celles qui traversent la vallée de Seine.

■ MAXIME MOERLAND

Ça y est, nous sommes en juillet, et une bonne partie des Franciliens s'affaire en ce moment-même à faire ses valises pour les vacances. Pour ceux qui partent au mois d'août, ou qui restent dans nos contrées pendant l'été, il faudra faire avec les traditionnels travaux de la période estivale sur les lignes de transports en commun qui parcourent le territoire. Tour d'horizon des informations à connaître au sujet des perturbations à venir sur vos lignes.

Ligne J

Sur la branche Saint-Lazare <> Mantes-la-Jolie via Poissy, en soirée de semaine, le trafic est interrompu à partir de 21 h 45 depuis le 3 juillet, et jusqu'au 2 septembre. Durant certains week-ends, aucun train ne circulera entre Les Mureaux et Mantes-la-Jolie : ceux des 5 et 6, des 19 et 20, des 26 et 27 août, mais aussi celui des 2 et 3 septembre.

Pour ce qui est de l'axe passant par Conflans-Sainte-Honorine, depuis le 3 juillet et jusqu'au 3 septembre, les deux derniers trains auront pour terminus Issou Porcheville (seulement le dernier train le 14 juillet et le 15 août).

Dans le cadre du chantier de prolongement du RER E, le trafic sera également interrompu entre Epône Mézières et Mantes-la-Jolie jusqu'à 21 h 45 en semaine, et toute la journée le week-end, du 10 juillet au 13 août (sauf les 5 et 6 août). « Un service de bus de remplacement est mis en place entre ces deux gares, avec desserte des gares intermédiaires », précise la SNCF. Notez égale-

ment que moins de trains circuleront entre Saint-Lazare et Epône Mézières sur la période.

RERA

Pour les usagers du RER, rien à signaler sur la période du mois de juillet. Il faudra cependant prendre ses dispositions au mois d'août : du 5 au 20 août, aucune rame ne circulera entre les stations de Cergy-le-Haut et Conflans-Fin d'Oise. Cette dernière sera donc le terminus de la ligne pendant 15 jours.

Du 9 au 18 août, pas de RER non plus au départ de Nation vers Val de Fontenay et Fontenay-sous-Bois. La RATP précise que pour palier ces désagréments, des « bus et itinéraires de substitution seront mis à disposition ». ■



Tour d'horizon des informations à connaître au sujet des perturbations à venir sur vos lignes.

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Portes ouvertes et collecte solidaire au Relais Val de Seine

Le samedi 23 septembre aura lieu une visite du centre de tri de Chanteloup-les-Vignes, en partenariat avec Emmaüs Dennemont.



Outre l'espace de collecte, les visiteurs pourront découvrir leurs actions en faveur de la réinsertion professionnelle et de l'environnement.

Pionnier de l'économie circulaire sur le territoire, le Relais Val de Seine a organisé un samedi solidaire avec journée portes ouvertes, collecte de textiles et d'objets et visite du centre de tri au 15 rue Panhard Levassor de Chanteloup-les-Vignes. Organisée le samedi 23 septembre de 10 h à 17 h, cette journée de sensibilisation aux enjeux du textile est organisée en partenariat avec Emmaüs Dennemont.

Pour ce qui est du don de textile, il sera possible d'apporter des vêtements, du linge de maison, des

chaussures, ou encore de la petite maroquinerie à destination du Relais Val de Seine. La communauté Emmaüs Dennemont, elle, se chargera de récupérer les dons d'objets, comme du mobilier, des meubles, des livres ou encore de l'électroménager.

Outre l'espace de collecte, les visiteurs pourront découvrir leurs actions en faveur de la réinsertion professionnelle et de l'environnement, via, d'abord, des visites du centre de tri textile, mais aussi via des jeux et des ateliers de création pour petits et grand. ■

INDISCRETS

Trois villages des Yvelines ont été lourdement frappés, samedi 8 juillet dans l'après-midi, par de violents orages de pluie et de grêle : ceux de Limetz-Villier, de Notre-Dame-de-la-Mer, et surtout de Bennecourt. Ce dernier a été particulièrement secoué par une coulée de boue qui a envahi la commune, détruisant pas moins de quatre habitations sur son passage. Le sous-préfet Jean-Louis Amat s'est notamment rendu sur place pour constater les dégâts : entre les arbres arrachés, les récoltes réduites à néant et les habitations victimes d'inondations, le passage de ce court orage (pas plus de 30 minutes) aura laissé de nombreux stigmates dans différentes rues de la commune comme le chemin du Val, la rue de Gommecourt, la rue des Coudrayes et... la rue de l'Eau. ■

SOS Racisme organisait, le samedi 8 juillet, une marche en soutien à la famille de Nahel et contre les violences policières à Mantes-la-Jolie. Bien que l'appel de l'association se voulait pacifique, la Préfecture des Yvelines a déployé un dispositif de sécurité exceptionnel, avec notamment le recours à la captation, à l'enregistrement et la transmission d'images via deux drones dotés de caméras.

À l'arrivée, fort heureusement, aucun débordement n'a été à signaler durant la manifestation. Il faut dire que l'affluence n'était pas forcément au niveau attendu pour soutenir la cause, légitime, de la famille, et ce malgré les sollicitations du cortège à destination des passants. ■

Il y a eu du mouvement au sein du conseil municipal de Juziers, ces dernières semaines. La dernière séance, qui se déroulait le 29 juin dernier, avait à l'ordre du jour le maintien ou non de deux élus : Cédric Guillaume, 1^{er} adjoint, et Marcel Lepinay, 3^{ème} adjoint. D'après les informations de 78Actu, le conseil municipal a décidé, à la majorité, de démettre les deux adjoints de leurs fonctions, après que la maire Kitty Varin leur ait déjà retiré l'ensemble de leurs délégations.

Une élection a été organisée dans la foulée afin de nommer leurs remplaçants : les deux nouveaux adjoints Gaëtan Malonda, désormais en charge des transports, et Thierry Hack, qui sera en charge des finances. Deux élus qui étaient jusque là... membres de l'opposition. Thierry Hack, lui, était même tête de liste face à l'actuelle maire de la ville, Kitty Varin, lors des dernières élections municipales. Mais cette dernière a elle-même souligné à nos confrères de 78Actu que « l'opposition est parfois plus constructive ». ■

À PARTIR DU MER 12/07

Jusqu'à épuisement des stocks

LIDL

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2023 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

Le vrai prix des bonnes choses

ISSOU

Lionel Giraud : « Incarner la fonction, ne pas la personnifier »

Chaque semaine, la Gazette en Yvelines donne la parole à un édile de la Vallée de Seine. Aujourd'hui, Lionel Giraud, maire SE d'Issou dont c'est le premier mandat, qui a la volonté de moderniser et dynamiser sa commune de 3 900 âmes.

■ AURELIEN BAYARD

C'est votre premier mandat, qu'est-ce qui vous a poussé à vous présenter ?

J'ai toujours été engagé politiquement. Historiquement, je suis un homme de gauche, j'ai occupé la fonction de trésorier du PS de 2003 à 2008 mais j'ai rendu ma carte il y a 7 ou 8 ans. Je me suis ensuite consacré à ma vie de famille avant de retourner dans le milieu associatif où j'ai fini par devenir le président du club de tennis local. Comme nous

devions régulièrement discuter avec la Mairie, j'ai constaté qu'elle agissait parfois de manière passiviste selon moi. D'autres personnes dressaient le même constat et c'est pour cela que nous avons présenté une liste en 2020.

Vous voilà arrivé à la moitié de votre mandature, quelles sont vos impressions ?

Tout d'abord d'avoir été privé d'un an et demi de mandat. Quand j'ai été

élu, le slogan était « Ouvrir, moderniser et dynamiser Issou », le lendemain je fermais tous les bâtiments pour cause de pandémie ! Et alors que la ville était prête à s'ouvrir vers l'extérieur, la coquille s'est quelque peu refermée. Nous sommes en train de retravailler là-dessus en allant au contact des gens car un maire doit incarner la fonction, pas la personnifier.

Qu'est-ce que cela signifie « ouvrir Issou » ?

Avant, il était mal perçu que des associations d'autres communes viennent ici alors que dans leur rang il y avait des Issousoises et Issousois. L'ancienne équipe municipale ne voyait pas non plus d'un bon œil que des associations sportives interviennent dans des écoles... Il faut encourager les gens à créer du liant.

Puisque vous parlez d'interaction entre les villes, il y a le réseau CAP-VIF, un réseau de prévention des violences intrafamiliales agissant sur les villes d'Issou, Aubergenville, Gargenville et Juziers.

Il est à l'initiative d'Aline Biron, notre adjointe aux affaires sociales.

C'est parti du fait que notre CCAS ne réalisait que des aides d'urgence et s'occupait majoritairement des retraités, ce qui n'est pas une mauvaise chose, attention. La soirée de lancement a eu lieu en mars et le fonctionnement se met en place. Nous devons identifier tous les interlocuteurs – ce qui relève de l'Etat, des associations, du Département – cela prend du temps. Il devrait être pleinement actif pour ce deuxième semestre 2023.

Autre projet, il y a également le lancement de la construction d'une résidence et de plusieurs cellules commerciales sur l'emplacement de l'ancien LIDL prévu pour fin 2023.

Aujourd'hui Issou dispose de très peu de commerces. Nous avons identifié assez rapidement que la départementale serait un bon moyen pour dynamiser la ville. Lorsqu'il y a eu cette opportunité de l'ancien LIDL, nous avons longuement discuté avec Nexity, car nous voulions également des logements sociaux. Nous avons présenté ce projet lors de deux réunions publiques et nous avons pris en compte les remarques pertinentes. Ainsi, 1 000m² de commerce seront disponibles ainsi qu'un ensemble de 2 étages comprenant 76 logements sociaux. C'est un pro-

jet important car la commune a perdu 10% de ses habitants en 10 ans.

Quels sont les autres projets ?

Beaucoup de nos bâtiments sont obsoletes mais nous n'avons que 4 millions d'euros de budget. Il va falloir relever le défi écologique en déminéralisant les écoles. J'ai également des demandes de city stade ainsi que de rénovations d'équipements sportifs. Des discussions ont été entamées avec le Département, mais il y a un tas d'études à faire avant de lancer des projets. Il y a aussi la question du château. Si nous ne faisons rien, il va tomber en ruine. Cela fait plus de 20 ans que les équipes municipales cherchent une solution mais je ne désespère pas de la trouver.

Chaque année la communauté urbaine GPSEO est remise en cause, quel est votre avis ?

C'est une hydre administrative dont les circuits de décision se perdent un peu à gauche et à droite. GPSEO va finir par trouver son rythme de croisière en sachant prendre compte aussi bien le Tertre-Saint-Denis que Poissy. Depuis la mandature de 2020, les élus cherchent à travailler ensemble et arrivent à penser à l'intérêt intercommunal avant l'intérêt communal comme avec la taxe sur les déchets. ■



Lionel Giraud a mis fin à 20 ans de règne de Martine Chevalier et souhaite dorénavant moderniser et dynamiser sa commune.

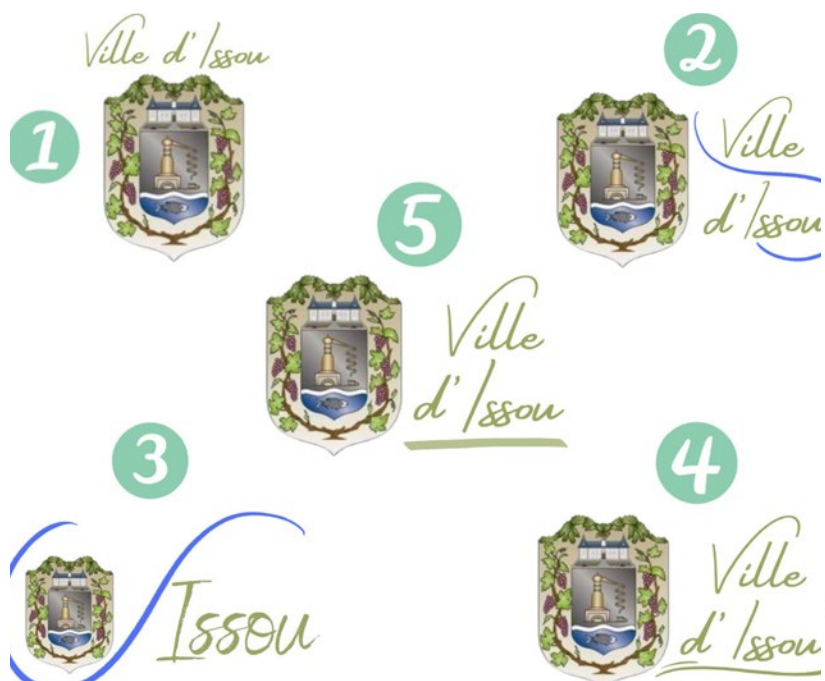
LAGAZETTEENYVELINES

■ EN BREF

ISSOU

Choisissez le logo de la Ville pour la communication externe

La Mairie a décidé de faire voter ses administrés pour l'utilisation d'un nouveau logo sur les documents officiels et autres moyens de communication. Issousoises et Issousois ont jusqu'au 21 juillet pour choisir.



Le blason restera intégré, en tant que symbole fort de la commune. Après avoir travaillé sur plusieurs projets, Issou soumet cinq propositions à ces habitants. Lequel sera votre favori ?

MARIE D'ISSOU

Afin que l'identité d'Issou soit plus facilement repérable dans la communication externe, la municipalité a décidé d'incorporer le nom de la Ville avec le blason, pour créer un véritable logo. Le blason restera intégré, en tant que symbole

fort de la commune. Après avoir travaillé sur plusieurs projets, Issou soumet cinq propositions à ces habitants. Pour voter, il suffit de faire votre choix via le lien suivant : <https://issou.fr/ninja-forms/14ms98>. Seule une adresse postale vous sera demandée - avec le N° d'appartement pour ceux qui habitent dans un immeuble - afin d'éviter que des petits malins n'essaient de réaliser des votes frauduleux.

Toutefois, si vous ne possédez pas internet, pas de panique ! Les ordinateurs à l'accueil de la Mairie sont à votre disposition, et les agents se feront un plaisir de vous guider. Vous avez jusqu'au vendredi 21 juillet inclus. ■

YVELINES

Le Département poursuit son action en faveur de l'environnement

Le conseil départemental des Yvelines a publié, comme chaque année, son rapport d'activité de développement durable afin de détailler ses actions menées contre le réchauffement climatique.

« La gravité de la crise climatique et la sensibilité accrue aux problèmes environnementaux, ne peuvent pas occulter la nécessité de trouver un équilibre et un consensus économique et social ». C'est par ces mots que Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, a introduit le rapport d'activité de développement durable du conseil départemental. Celui-ci retrace les actions menées par le Département en faveur de l'environnement, à commencer par le remplace-

ment des installations énergétiques vétustes sur 24 collèges, la transition vers l'électrique de la flotte des voitures de service, ou encore l'instauration d'une « clause environnementale » dans sa politique d'achats. « 3/4 des marchés passés portent désormais une clause verte » précise le conseil départemental.

En parallèle, le Département poursuit ses efforts en terme de mobilités (voies cyclables, grands projets de transports...) et d'énergie, avec par exemple le projet de géothermie du Chesnay-Rocquencourt ou le méthaniseur du zoo de Thoiry. « Le Département a des leviers d'action et la volonté de les actionner, pour préparer l'avenir au bénéfice de tous les Yvelinois, conclut Pierre Bédier. Nous sommes l'un des acteurs de la transformation du territoire et de la prospérité durable des habitants ». ■



Le Département s'active sur les sujets de mobilité et d'énergie.

ILLUSTRATION | LA GAZETTE EN YVELINES

LES MUREAUX

Ariane 5 tire sa révérence dans l'émotion

1500 personnes ont suivi, en direct, le 117^{ème} et dernier lancement de la fusée Ariane 5, depuis le site d'Ariane Group aux Mureaux.

■ MAXIME MOERLAND

C'est avec un brin d'appréhension, mais surtout des yeux d'enfant que Valentin suit le compte à rebours. Il faut dire que ce n'est pas un soir comme les autres pour lui. « Ariane 5 a marqué les 20 premières années de ma carrière », glisse-t-il dans un sourire plein d'émotion. Alors forcément, ce 117^{ème} et ultime lancement marque un tournant dans la vie de ce directeur informatique de 48 ans, et dans celle de tous les sa-

lariés d'ArianeGroup, réunis avec leur famille sur le site muriautin pour l'occasion. Ils étaient 1 500 au total à veiller jusqu'à 1 h du matin pour suivre le tir grâce à une retransmission en direct de Kourou (Guyane), ce mercredi 5 juillet.

Pour sa dernière danse, Ariane 5 a propulsé deux satellites en orbite : Syracuse 4B, satellite français de communications militaires, et

Heinrich-Hertz, satellite expérimental allemand. « Je suis très soulagé, a soufflé Hughes Emont, directeur du site muriautin d'ArianeGroup, une fois la mission réussie. Le programme a été un succès, il était donc inenvisageable de ne pas finir sur un succès, même si on tremble encore après 80 lancements. Cette soirée est une vraie satisfaction ».

Pour chaque personne présente à cette soirée historique, ce tir est une grande page qui se tourne. Demandez à Vincent Lavis, directeur de l'usine d'Ariane jusqu'en novembre 2022. « Donner le décompte après tant d'années... On ne peut pas rester indifférent, avoue-t-il. Ariane 5, c'est 22 ans de ma vie professionnelle ! On a tout vécu, des succès, des échecs, des moments compliqués mais on a toujours eu la volonté d'en faire une success story ».

Comme un symbole, cette retransmission événement était organisée dans le hall d'Ariane 6, qui devrait reprendre le flambeau à la fin de l'année 2023. Le nouveau bébé, conçu et fabriqué aux Mureaux, devra relever un défi de taille imposé par la concurrence féroce de SpaceX : délivrer la



Pour sa dernière danse, Ariane 5 a propulsé deux satellites en orbite : Syracuse 4B, satellite français de communications militaires, et Heinrich-Hertz, satellite expérimental allemand.

même fiabilité qui a fait la réputation d'Ariane 5, tout en réduisant drastiquement les coûts de production. « C'est le cycle normal, confie Hughes Emont. L'essentiel des salariés travaillant sur Ariane 5 va enchaîner. Il est important de renouveler la transmission du savoir. Les nouvelles technologies et les nouveaux matériaux vont permettre une meilleure capacité (12 tonnes contre 10 pour

Ariane 5, ndlr.) et une meilleure polyvalence ».

Si la première mission d'Ariane 6 est attendue pour la fin de l'année, son histoire a déjà bien débuté : le géant américain Amazon a commandé 18 lancements du lanceur français pour mettre en orbite sa constellation de satellites Kuiper, concurrente du Starlink de SpaceX. ■



Ils étaient 1500 au total à suivre le tir grâce à une retransmission en direct de Kourou (Guyane), ce mercredi 5 juillet de 23 h à 1 h du matin.

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Où fêterez-vous le 14 juillet ?

Pour la fête nationale, vous aurez l'embaras du choix parmi les festivités proposées par de nombreuses communes du territoire.

Pour le 14 juillet, vous êtes plutôt bal, feu d'artifice ou les deux ? Quoi qu'il arrive, vous trouverez chaussure à votre pied pour la fête nationale : plusieurs villes de la vallée de Seine

ont prévu de quoi faire la fête, que ce soit le 13, ou le 14 juillet.

En effet, quelques communes ont choisi d'organiser leurs festivités le

jeudi soir. Parmi elles, Conflans-Sainte-Honorine avec son feu d'artifice sur la place Fouillère à 23 h, et son bal dansant sur les quais de Seine. Mais aussi Andrésy, qui propose une déambulation avec des lampions ou des flambeaux, suivie du traditionnel feu et du bal. À Triel-sur-Seine, tout se passera sur la nouvelle place Philippe Prévost avec concerts, soirée dansante avec DJ et feu d'artifice.

Du côté de Poissy, on se démarque avec la cavalcade bleu-blanc-rouge. Cette course pédestre, avec trois distances proposées, sera gratuite et ouverte à tous le vendredi 14 juillet, avec départ à 17 h devant l'hôtel de Ville. Tandis qu'aux Mureaux, on n'a pas choisi : après le bal (au parc de l'Oseraie) et le feu d'artifice (depuis la place Bellevue) du jeudi 13, place au défilé et à la cérémonie dans le centre-ville et le parc Jean-Vauzelle. Et pendant ce temps, les Aubergenvilleillois déchantent, après l'annulation par arrêté préfectoral du feu du 13 juillet, à cause de la proximité d'espaces sensibles (espaces boisés, forêt, bosquets...). ■



Dans quelle ville irez-vous admirer les feux d'artifice ?

EIFFAGE CONSTRUCTION

YVELINES



@Montesson - Construction de 110 logements

Construction & Réhabilitation de logements et d'ouvrages fonctionnels

Tél : 01 30 90 50 10

Chez E.Leclerc, pas de vacances pour la défense du pouvoir d'achat.



L'été plus que jamais,
la bonne solution, c'est d'aller
chez E.Leclerc. Et pas seulement
au rayon cahiers de vacances.
En choisissant **ECO+**, non seulement
vous dépensez moins tout en faisant
plaisir à toute la famille, mais vous
faites aussi coup double puisque tous
vos achats **ECO+** vous rapportent
5% sur votre Carte E.Leclerc.
Profiter de l'été sans pénaliser
la rentrée, c'est le bon calcul avec
ECO+ et la Carte E.Leclerc.



(1) Offre valable du 03/07 au 31/08/23 sur tous les produits Eco+ dans les centres E.Leclerc en France, Corse comprise, hors DROM-COM. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte de fidélité E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits (hors carburant) de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Détails et modalités de l'offre sur www.ecoplus.leclerc

ECO+

E.Leclerc



MANTES-LA-JOLIE

Sénatoriales : la lune de miel entre Cognet et la gauche continue

Invalidé par le tribunal administratif pour des irrégularités, le conseil municipal s'est à nouveau réuni mercredi dernier. Les élus de la majorité ont une nouvelle fois voté en faveur du groupe de gauche, lui offrant ainsi une voix supplémentaire aux sénatoriales.

■ SALONIC BRAMUDA

Ils persistent et signent ! Les décisions prises lors du conseil municipal du 9 juin dernier relatives à la désignation par vote des « grands électeurs » en vue des sénatoriales du 24 septembre prochain ayant été invalidées par le Tribunal administratif de Versailles, les élus mantais étaient à nouveau réunis le mercredi 28 dernier pour une séance de rattrapage.

Comme le 9 juin dernier, la majorité cognétiste a voté de manière à ce que le duo de gauche du Printemps Mantais dispose, non pas des deux voix d'Audrey Hallier (ex-LFI) et de Guillaume Quevarec (EELV), mais d'une voix supplémentaire au détriment du groupe Mantes Unie pour l'Avenir.

Cette attitude de la majorité cognétiste est totalement incohérente au regard des appartenances politiques passées voire

présentes. À commencer par celle de Raphaël Cognet lui-même ex-LR aujourd'hui divers-droite, personne ne sait véritablement aujourd'hui pour qui roule le maire de Mantes-la-Jolie. Mais le sait-il lui-même ? Un jour aux côtés du leader d'Horizons, l'ex-premier ministre Edouard Philippe, le lendemain proche par intérêt pour les subsides qu'il en tirera de

Valérie Pécresse (LR-Libres), présidente de la région Île-de-France, voilà que sa majorité favorise aujourd'hui des votants de gauche. Symboliquement, c'est un coup porté au président du Sénat Gérard Larcher, lequel n'aurait guère goûté cette fantaisie.

Par aveuglement, Raphaël Cognet a fait un choix : offrir une voix supplémentaire à EELV ou à LFI plutôt que de la donner au camp politique auquel il a toujours appartenu et qui lui a permis d'être ce qu'il est aujourd'hui. Décidément, le concernant, Sens Commun ne l'a pas conduit au bon sens. ■



Par aveuglement, Raphaël Cognet a fait un choix : offrir une voix supplémentaire à EELV ou à LFI.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

On allait voir ce que l'on allait voir!

Parmi ses nombreuses promesses de campagne, Cognet 1^{er} avait mis le logement comme priorité prioritaire. Peu importe que ses propositions fussent pour la plupart contradictoires les unes avec les autres ; pour un récent converti au culte du macronisme et de son célèbre « *en même temps rien de rebutant* ». Et peu importe que ses idées n'aient été que rarement de la compétence d'un maire : quand on est Cognet on ne lésine pas pour se faire réélire.

Première catégorie de déçus, les candidats locataires. Lorsqu'ils obtiennent un rendez-vous ou lorsque en désespoir de cause ils écrivent, les demandeurs reçoivent une belle lettre qui leur conseille d'aller... dans les agences immobilières !!! Elle est pas belle la vie pour le ravi des Martrains. Comme toujours quand il y a un problème il renvoie la patate chaude à quelqu'un, surtout s'il sait que ça n'est pas la solution, pour préserver sa réputation de gentil garçon. Les questions de revenus et de caution des gens modestes

il n'en a jamais souffert alors il les ignore.

Seconde catégorie : les propriétaires investisseurs. Il leur avait promis de supprimer le permis de louer préconisé par l'affreux Santini, qui l'avait pourtant fait adopter alors qu'il était déjà maire. Où en est on ? La réponse est dans le fait de devoir poser la question. Et où en est sa grande mobilisation contre les marchands de sommeil et son ambition pharaonique de nouveau Cœur de Ville ? On y a eu droit dans chaque magazine municipal pendant 6 mois et puis silence radio.

Troisième catégorie : les aspirants à la propriété. À part les opérations lancées par le très honni Santini, quoi de neuf ? Zéro pointé !

Dans ce domaine comme dans tous les autres la ville est en panne. Pendant 5 ans il a profité de l'élan impulsé par son prédécesseur et de la compétence d'adjoints travailleurs ; maintenant qu'il n'y a plus ni l'un ni l'autre le Roi est nu dans ce domaine comme dans d'autres. Et Mantes devient de moins en moins Jolie... ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Opération Portugal 2 lance son casting

La suite de la comédie mettant en scène Hakim cherche des figurants pour une journée de tournage début août à Mantes-la-Jolie.

Le fait d'entendre D'Jal dire hélicoptère avec l'accent portugais vous fait encore hurler de rire ? Vous faites

partie des 450000 spectateurs qui se sont infligés « *Opération Portugal* » ? Et bien vous allez apprendre deux

choses. La première, une suite se prépare, la seconde, vous allez pouvoir y participer. Le bien nommé « *Opération Portugal 2* », toujours écrit et réalisé par Frank Cimièrre et D'Jal recherche des figurants.

Le directeur de casting souhaite des hommes entre 30 et 50 ans, d'origine ou typé portugais, afin d'incarner des ouvriers d'un chantier. Si vous êtes pris, la journée de tournage se déroulera début août à Mantes-la-Jolie et sera rémunérée 105 euros brut.

La journée de tournage se déroulera début août

Pour vous inscrire, il faut aller sur le lien suivant - <https://castprod.com/poste/casting-figurants-de-30-a-50-ans-pour-le-film-long-metrage-operation-portugal-2-de-frank-cimiere-avec-djal/> - en joignant des photos récentes, vos coordonnées complètes et en indiquant dans l'objet « *Ouvriers portugais* ». Boa sorte. ■

MANTES-LA-JOLIE

L'école Ferdinand Buisson labellisée Éco-École 3D

L'établissement mantais a été récompensé pour son engagement en faveur du développement durable.

Désormais, aux côtés des drapeaux français et européens, un drapeau vert flotte sur la façade de l'école Ferdinand Buisson. Ce drapeau, c'est celui d'Éco-École, label d'éducation à l'environnement et au développement durable, qui vient de récompenser l'établissement mantais pour son action en faveur du développement durable. Outre ce drapeau, Éco-École a adressé aux équipes de l'établis-

sement une liste des points positifs remarquables au sein de l'école, ainsi que quelques pistes d'amélioration à prendre en compte pour l'année prochaine. Désormais, l'école se retrouve armée pour construire un projet environnemental concret, et elle sera bientôt rejointe par l'école Jules Verne, qui vient elle aussi d'être labellisée, et dont la cérémonie officielle devrait être organisée à la rentrée. ■



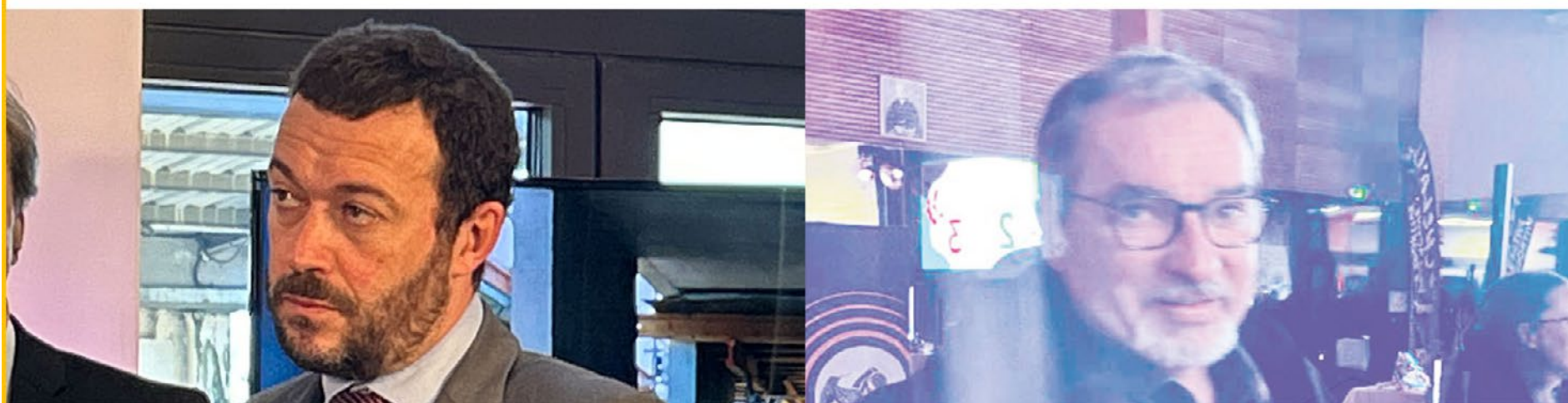
Elle sera bientôt rejointe par l'école Jules Verne, qui vient elle aussi d'être labellisée, et dont la cérémonie officielle devrait être organisée à la rentrée.



Le bien nommé « *Opération Portugal 2* », toujours écrit et réalisé par Frank Cimièrre et D'Jal recherche des figurants.

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

**COMBIEN LES PLAINTES
DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN
VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?**



S'estimant diffamé par notre journal, le maire de Mantes-la-Jolie a déposé plainte contre nous. Cette plainte sera instruite par quatre avocats dont un ténor du droit de la presse, Me Daoud. D'après ses confrères, il est à 800 € du taux horaire. Nous vous proposons de **deviner quel sera le coût TTC** de sa démarche pour les habitants, sachant que ses frais de justice sont pris en charge par la ville. Ce coût TTC sera estimé par un avocat spécialisé et déposé chez un huissier.

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

Nom et prénom :

Adresse :

Courriel : Téléphone : Votre estimation du coût TTC :

Ce coupon devra être envoyé à l'adresse postale du 9, rue des Valmonts, 78711 Mantes-la-Ville.

Pour toute participation en ligne, envoyez votre estimation et vos coordonnées à l'adresse mail : cognetpaslagazette@gmail.com

POISSY

Passerelle sur la Seine, centrale photovoltaïque... Le conseil municipal tranche

Les élus pisciacais se sont réunis en mairie le lundi 3 juillet dernier pour traiter les 13 points à l'ordre du jour.

■ MAXIME MOERLAND

Le lundi 3 juillet en début d'après-midi, élus et habitants pisciacais se réunissaient devant l'hôtel de Ville, comme dans de nombreuses communes du territoire, à l'occasion d'un rassemblement contre la violence, suite aux émeutes ayant émaillé le territoire en réponse à la mort de Nahel, abattu par un policier le mardi 27 juin à Nanterre. Après plusieurs prises de paroles, il était temps de revenir à la vie de la cité : le conseil municipal s'est en effet réuni quelques heures plus tard pour débattre sur les 13 points inscrits à l'ordre du jour.

À commencer par la convention financière entre Poissy, Carrières-sous-Poissy et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) pour la construction de la fameuse passerelle piétons-cycliste, qui enjambrera la Seine dans les prochaines années. Son financement sera partagé à hauteur de 5633259 euros pour GPSEO, 467445 euros pour la Ville de

Poissy, et 200 000 euros pour celle de Carrières-sous-Poissy.

Autre équipement qui verra bientôt le jour, une centrale photovoltaïque qui alimentera la médiathèque Christine-de-Pizan, avec une production supérieure à 100 000 kw/h par an. Celle-ci sera construite sous forme d'ombrière, qui permettra d'abriter le parking tout en alimentant l'équipement avec ses 700 m² de panneaux solaires.

Au chapitre des subventions, les élus ont accordé leur confiance à l'association L'Estival, qui organise le festival de chanson française du même nom entre les 16 septembre et 7 octobre prochains. 20 000 euros ont été attribués pour ce nouveaux rendez-vous culturel. Tout juste promu en Nationale 1, le Poissy Basket a, lui, bénéficié d'une « subvention exceptionnelle » de 65 000 euros, « afin d'aider le club à bien se préparer pour jouer au 3^{ème} échelon national », a précisé la municipalité. Le conseil municipal a conclu cette séance en validant le nom du parc de l'éco-quartier : il portera le nom de « Parc Rouget-de-l'Isle », identique à celui du quartier. ■



Le prochain conseil municipal se déroulera le lundi 25 septembre prochain.

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Les quartiers vont s'animer avec Festiv'été

Du 11 au 27 juillet, des activités de plein air seront proposées aux quatre coins de la ville dans le cadre de « Festiv'été ».



À vous de faire votre choix, et de profiter de ces activités estivales, programmées de 14h à 18h.

Comme de nombreuses communes du territoire, Carrières-sous-Poissy met les petits plats dans les grands pour proposer des vacances actives et ludiques à ses jeunes administrés. C'est en tout cas l'objectif de « Festiv'été » : plus de deux semaines d'activités pour toutes et tous, et ce dans tous les quartiers de la ville.

À commencer par le parc du Peuple de l'herbe, le mardi 11 juillet, qui accueillera des structures gonflables, des défis sportifs, des jeux de société ou encore des ateliers pédagogiques. Direction ensuite la

place Marcel Pagnol et l'école Jean Giono le 18 juillet : jeux en bois, initiation au tir à l'arc et création de planches de BD attendent les jeunes Carriéroises et Carriérois. Le lendemain, ce sera au tour de la maison de la jeunesse, qui mettra l'accent sur le sport, avant que « Festiv'été » n'investisse le parc de l'Hôtel de Ville le jeudi 20 juillet. L'école Champfleury (mardi 25 juillet) et la place Maurice Evrard (jeudi 27 juillet) complètent le programme. À vous de faire votre choix, et de profiter de ces activités estivales, programmées de 14h à 18h. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

LAGAZETTE EN YVELINES

B

NOUS VOUS PROPOSONS

QU'UN APPARTEMENT

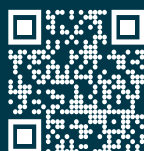
JUSQU'À

3 000 €⁽¹⁾ PAR PIÈCE

+ FRAIS DE NOTAIRE⁽²⁾

OFFERTS

du 1^{er} au 30 juin



Bouygues Immobilier



LA VIE COMMENCE ICI

01 58 88 10 00

(1) Réduction jusqu'à 3.000 euros par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/05/2023.
(2) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. Offres (1) et (2) valables pour tout contrat de réservation signé entre le 1^{er} et le 30 Juin 2023, sur une sélection de logements, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L271-1 du code de la construction et de l'habitation). Photo : Getty Images. Conception : types top - 052023. Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n°ORIAS 13006299.

MANTES-LA-JOLIE

Les urgences face à la tension hospitalière

La gestion des flux aux urgences est un sujet brûlant pour tous les hôpitaux de France, particulièrement en été. Les trois hôpitaux publics des Yvelines ont décidé de travailler ensemble pour assurer la continuité des services de soins.

■ PATRICK AUFFRET

En 2022, 162 306 passages ont été enregistrés par les services des urgences à Poissy, à Meulan-en-Yvelines ou encore à Mantes-la-Jolie. Un chiffre surdimensionné par rapport à la capacité d'accueil. Pour mieux anticiper la gestion des flux, plusieurs mesures ont été prises depuis le 1^{er} juillet dernier dans les hôpitaux publics des Yvelines Nord. La principale concerne le site hospitalier de Meulan-en-Yvelines (CHIMM) : l'accueil de nuit aux urgences adultes y est

suspendu jusqu'au 31 août, les urgences gynécologiques, obstétricales et la maternité seront fermées du 4 au 21 août. « L'été 2022 a été assez compliqué, détaille Diane Petter, directrice générale des hôpitaux de Mantes-La-Jolie, Meulan-Les Mureaux et Poissy-Saint-Germain-en-Laye. Et l'hiver catastrophique, avec une triple épidémie. »

D'où l'importance d'utiliser les urgences uniquement quand cela

s'avère « vraiment nécessaire. » Alors que faire pour savoir s'il faut vraiment aller dans ce service ? Appeler le 15, tout simplement, avant de se déplacer, car les capacités d'hospitalisation sont contraintes. « Gérer les flux, c'est le job quotidien. Notre difficulté est de devoir garder les patients alors que nous manquons de lits disponibles dans un service d'hospitalisation. » Car une fois vu par un médecin, ces patients ne relèvent plus de ce service. Ils sont en attente d'un lit d'hospitalisation dans un autre service voire un autre hôpital...

Le problème est particulièrement aigu pour les urgences pédiatriques, service dans lequel l'anxiété des parents « augmente avec l'heure ». Cela les poussent parfois à amener leur enfant mineur à l'hôpital alors que son état ne le nécessite pas. Une prise de risque car un enfant qui attend quelques heures dans une salle d'attente peut être contaminé par d'autres infections. « Trop de parents viennent pour se rassurer », constate Diane Petter.

Comme on manque de pédiatres, notamment à Mantes-la-Jolie, il reste les médecins généralistes pour poser un diagnostic afin d'éviter le passage aux urgences, ou

encore le pharmacien tout simplement. Et il y a surtout le 15 pour des conseils ou une orientation.

Une bonne nouvelle néanmoins, le service des urgences va continuer à fonctionner tout l'été, et Diane Petter l'assure, « les professionnels seront présents H24 pour accueillir les patients. »

En attendant la construction des nouvelles urgences de Mantes-la-Jolie prévue en 2026, 100 000 euros viennent d'être investis pour améliorer l'accueil. « Il s'agit aussi de séparer les adultes des enfants qui sont vus aux urgences générales pour un traumatisme, précise le docteur Renaud Getti, responsable du pôle inter-établissements des urgences. Nous essayons de ne pas faire se croiser les flux. »

Le secteur des urgences pédiatriques médicales reste néanmoins tendu à Mantes-la-Jolie avec seulement 7 postes de médecins sur 12 pourvus. D'où ce cri d'alarme de la docteure Béatrice Pellegrino, la cheffe du service de pédiatrie, de pédopsychiatrie et des urgences pédiatriques de Mantes-La Jolie : « On n'est pas mieux soigné à l'hôpital si on y vient à tort ! » ■



Le docteur Béatrice Pellegrino, cheffe du service de pédiatrie, de pédopsychiatrie et des urgences pédiatriques de Mantes-la-Jolie, dans l'une des chambres de soins du service à Mantes-la-Jolie.

■ EN BREF

ILE-DE-FRANCE

1 000 euros pour les bacheliers ayant obtenu la mention « très bien »

La Région récompense les bacheliers détenteurs de la mention « très bien » avec une aide de 1 000 euros.

Vous avez obtenu le baccalauréat avec mention « très bien » dans un établissement d'Île-de-France ? Vous vous êtes inscrit dans un établissement francilien d'établissement supérieur et êtes domicilié dans la région ? Et enfin, vous êtes bénéficiaire de la bourse nationale sur critères sociaux ? Alors on a une bonne nouvelle pour vous : vous êtes en effet éligible à l'aide au mérite de la Région Île-de-France, soit un montant de 1 000 euros. Celle-ci est versée en une seule fois au cours de la première année d'études supérieures. Pour les étudiants des formations de travail social, paramédicales et maïeutiques, l'aide est versée par la Région Île-de-France. Pour les autres étudiants de l'enseignement supérieur, le versement de l'aide est assuré par le CROUS de Paris. L'étudiant n'a pas de pièce à fournir ni de dossier à remplir. L'aide régionale est versée directement sur le compte de l'étudiant. ■

Rentrée des classes

Les 11 immanquables à prix imbattables

11 produits garantis le moins cher*

* voir conditions sur auchan.fr

en drive
à domicile
Click & Collect

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Pour sa première relation sérieuse à presque 40 ans, un Porchevillois a vite déchanté. La Limayenne de son cœur a profité de sa fragilité psychologique pour prendre l'ascendant sur lui. Tout d'abord en « s'occupant » de lui, alors qu'il est en arrêt de travail pour dépression. Elle le prive de ses clés de voiture et se charge de le conduire d'un endroit à un autre. C'est même elle qui se déplace à son travail afin de remettre une prolongation de son arrêt de travail, alors que le quarantenaire reste dans le véhicule. Des collègues et son patron ont ainsi pu cerner la psychologie de cette femme. « Une personne maligne, vicieuse, qui conduisait donc sa voiture en prétextant l'incapacité de mon ami à pouvoir le faire » selon le collègue, « il est un brin naïf mais elle en a complètement profité pour l'isoler de ses proches » d'après le DG, ces propos étant rapportés par l'avocat du plaignant.

La semaine du 5 décembre sera terrible. Durant 8 jours, le Porchevillois subit les foudres de sa concubine, « pour de la vaisselle non rangée ou pour ne pas s'occuper du fils cadet de sa copine. » Le père de l'homme de 40 ans s'inquiète de ne plus recevoir de nouvelles de son fils et alerte donc la police. Lorsque les forces de l'ordre

LIMAY Une femme condamnée pour violence envers son concubin

Durant trois mois, un Porchevillois a vécu sous le joug d'une Limayenne. En point d'orgue, la journée du 13 décembre lors de laquelle l'homme a été découvert dans l'appartement de son bourreau avec une plaie au visage. La quarantenaire a été condamnée à 15 mois de prison avec sursis.



15 mois de prison avec sursis et 2000 euros d'indemnisation pour une Limayenne battant son petit ami.

débarquent à Limay, elles découvrent un homme hagard, en pyjama et avec une plaie au niveau du visage consécutive à l'envoi d'un couteau à steak. Ses blessures sont constatées à l'hôpital François Quesnay qui découvre également des traces partout sur son corps. Malgré cela, il hésite à porter plainte. Avec un enfant de 6 ans né d'une précédente union déjà placé à l'ASE. La Limayenne pourrait voir son deuxième enfant confié au même système avec cette plainte. Le presque quarantenaire finit tout de même par le faire.

Le 6 juillet, jour de sa comparution immédiate, la prévenue est aux abonnés absents, avec attestation psychologique en guise de justificatif. Seule, son avocate doit expliquer les faits. Elle réfute alors tout concubinage, arguant que les photos de

« couple » présentes dans le dossier ne montrent aucun baiser ou une proximité plus intime, ne reconnaît que des coups de pieds « au cul fait sur le ton de la plaisanterie ». En face, la procureure se montre dure, beaucoup plus que l'avocate du plaignant. Alors que son client ne demande que des dommages et intérêts, la procureure va jusqu'à une incarcération de deux ans car « peu importe le sexe, c'est le même scénario d'emprise qui s'est joué. » Et facteur aggravant, la non-présence de la prévenue « pour faire face à ses responsabilités. » Après délibération, le parquet requiert 15 mois de prison avec sursis, l'interdiction d'aller sur la commune de Porcheville ainsi que de porter une arme durant 5 ans. Par ailleurs, la Limayenne écope d'une obligation de soin ainsi que le versement de 2000 euros d'indemnisation. ■

TRIEL-SUR-SEINE Un policier passé à tabac en rentrant chez lui

Dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 juillet, un fonctionnaire de police qui était en train de rentrer chez lui a été pris à partie par un groupe de quatre personnes. Son arme de service, volée, est heureusement inutilisable.

Affecté dans un local de rétention administrative dans les Hauts-de-Seine, un policier habitant Triel-

sur-Seine a été passé à tabac alors qu'il rentrait chez lui. D'après les informations de 78Actu, 4 per-

sonnes assises sur un banc buvant et faisant du bruit ont agressé le représentant des forces de l'ordre et ont dérobé son sac à dos dans la nuit du 5 au 6 juillet. À l'intérieur se trouvaient des effets personnels, son arme de service avec deux chargeurs pleins et un téléphone.

Alors que le fonctionnaire était à terre, ils en ont profité pour lui subtiliser ses clés de voiture et sont partis avec le véhicule. Il a été retrouvé quelques heures plus tard à Conflans-Sainte-Honorine. Toujours selon 78Actu, le pistolet est inutilisable car un élément au niveau de la culasse a été retiré. Il semblerait également que le Triellois n'ait pas été suivi alors que nous étions toujours dans la période des émeutes après la mort de Nahel. L'enquête a été confiée à la Sûreté départementale des Yvelines. ■



D'après les informations de 78Actu, 4 personnes assises sur un banc buvant et faisant du bruit ont agressé le représentant des forces de l'ordre et ont dérobé son sac à dos dans la nuit du 5 au 6 juillet.

POISSY Il met le feu à un véhicule de police et... se brûle

Le 4 juillet, une personne a réussi à mettre le feu à une voiture de police juste devant le commissariat de Poissy. Rattrapé, l'adolescent de 18 ans s'est également brûlé la main en commettant son méfait.

Qui joue avec le feu se brûle. Littéralement. Le 4 juillet, en début de soirée, deux personnes présentes à l'intérieur du commissariat de Poissy alertent les fonctionnaires de police qu'un jeune homme de 18 ans vient de jeter un cocktail molotov sur un véhicule administratif stationné devant le commissariat, celui-ci ayant bien évidemment pris la fuite. Un fonctionnaire de police utilise un extincteur pour éteindre le feu sur le capot du véhicule pendant que d'autres membres des forces de police partent en courant et finissent par intercepter l'adolescent au ni-

veau de la rue des capucines alors que celui-ci cherchait à s'envoler à bord de sa Peugeot 208.

Lors de son interpellation, une grande brûlure est constatée au niveau de sa main gauche ainsi qu'une forte odeur d'essence. Par ailleurs, un briquet et une bouteille en plastique sont retrouvés et remis au service de la police technique et scientifique. Après avoir été formellement reconnu par les personnes présentes dans le commissariat, l'homme de 18 ans a été transporté aux urgences afin de soigner sa blessure. ■

AUBERGENVILLE 10 mois de prison en plus pour outrage à agent

Le 30 mai, un détenu de la prison du Havre profite de sa permission pour retourner dans les Yvelines. Ivre, il insulte une fonctionnaire de police à Aubergenville alors qu'il avait interdiction d'y mettre les pieds. Il a écopé de 10 mois de prison dont 6 avec sursis.



10 mois de prison dont 6 avec sursis pour ce Meulanais qui avait insulté une fonctionnaire de Police.

Depuis mars 2022, un natif de Meulan-en-Yvelines séjourne dans la prison du Havre pour avoir mis le feu au véhicule de son frère à Aubergenville. Le 30 mai, le trentenaire obtient une journée de permission afin de régler de la paperasse administrative. Il va en profiter pour revenir dans les Yvelines.

Il achète des bières bon marché qu'il boit d'une traite afin « d'oublier qu'il est seul » car sa mère a décidé de repartir vivre « au bled ». Il prend d'abord la direction des Mureaux afin d'aller à la rencontre d'une ancienne connaissance. Celui-ci ne voulant pas le voir et le sachant seulement en permission, il prévient la police. Le détenu se dirige alors à Aubergenville où réside son frère et sa sœur. Toutefois, il n'a pas le droit d'y mettre les pieds depuis son méfait de mai 2022. À l'instar du Muriautin, le frère appelle les forces de l'ordre qui finissent par intercepter l'homme très éméché. Passablement énervé, il insulte une des fonction-

naires en déclarant « je vais cracher sur ta chatte mocheté » et garde un peu de son fiel pour les membres de sa famille : « ils m'ont balancé, dans trois jours ils sont tous morts. »

Face aux juges et au procureur, l'avocat du détenu a cherché à mettre en avant les circonstances atténuantes. Son client – multirécidiviste depuis 2014 – souffre d'un trouble schizophrénique et d'une dépendance à l'alcool. Reconnu travailleur handicapé à 75 %, il suit tout de même un traitement médical pour combattre ses démons. Il atténue également le motif de fuite : « on aurait pu s'attendre à un Antonio Ferrara mais finalement c'était juste quelqu'un qui malgré tout cherchait du réconfort. » Devant cette plaidoirie, alors que le détenu devait écopé au maximum de 12 mois de prison supplémentaire, il n'en écopera que de 10 dont 6 mois avec sursis ainsi que le paiement d'une indemnité de 850 euros à la fonctionnaire de police outragée. ■



Un cartable numérique pour tous les Yvelinois du CM1 à la 3^e

QU'EST-CE QUE LE CARTABLE NUMÉRIQUE ?



Une tablette tactile, son clavier et sa coque de protection



Des logiciels adaptés à l'environnement éducatif



Un accès sécurisé à Internet en classe ou au domicile



130 000

élèves et enseignants des Yvelines ont accès au cartable numérique e-SY

Un projet déployé entre **2022** et **2028**



e-SY est conçu par le Département des Yvelines et piloté par Seine-et-Yvelines Numérique



Yvelines
Le Département

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Nouveau coach, nouveau centre d'entraînement : le PSG fait sa rentrée à Poissy

Le campus pisciacais du Paris-Saint-Germain accueillait sa première conférence de presse, le mercredi 5 juillet, pour présenter le nouvel entraîneur parisien Luis Enrique.



L'ancien sélectionneur de la Roja s'est dit « ravi d'être l'entraîneur du Paris-Saint-Germain » et « d'apprendre une nouvelle langue et de découvrir une ville merveilleuse ».

« J'espère qu'il vous plaît ! » Nasser Al-Khelaifi, président du Paris Saint-Germain, était tout heureux de lever le voile sur le nouvel écrin de son club, le mercredi 5 juillet à Poissy. Le « Training center » flambant neuf des Parisiens, dont les travaux ont démarré en 2020, accueillait son premier événement officiel, et pas des moindres : la conférence de presse de présentation du nouvel entraîneur du club, l'Espagnol Luis Enrique.

L'ancien sélectionneur de la Roja s'est dit « ravi d'être l'entraîneur du

Paris-Saint-Germain, d'apprendre une nouvelle langue et de découvrir une ville merveilleuse ». Sur le plan

sportif, il a assuré que « l'identité offensive » de son équipe serait « non-négociable », mais ne s'est pas mouillé sur la situation incertaine de ses cadres, dont Kylian Mbappé et Neymar. « Je ne peux pas dévoiler des confidences et des discussions internes, mais on va essayer de faire le meilleur effectif possible », s'est-il contenté de répondre.

« On va essayer de faire le meilleur effectif possible »

L'Asturien s'est cependant enthousiasmé au sujet du nouveau centre d'entraînement, qui a déjà



Cet immense espace de 74 hectares se dote de 17 terrains de football, d'un bâtiment de 120 mètres de long pour les pros, le tout doté d'équipements de pointe.

FOOTBALL

Pas de miracle pour l'AS Poissy, rétrogradé en Régional

La commission d'appel de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) a confirmé l'exclusion du club des championnats nationaux.

Le gendarme financier du football français a définitivement tranché : bien que maintenu sportivement

en National 2 à l'issue de la saison, l'AS Poissy évoluera finalement en Régional 1 ou 2 à partir du mois



Le président du club, Olivier Szewezuk, ne désespère pas et compte bien saisir le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), ou le Tribunal arbitral du sport (TAS).

de septembre. La commission d'appel de la DNCG a entériné sa décision d'exclure les Pisciacais des championnats nationaux le mardi 4 juillet, en raison d'une dette avoisinant les 280 000 euros, et ce malgré l'engagement d'une société prête à injecter pas moins de 220 000 euros.

Le président ne désespère pas

Le président du club, Olivier Szewezuk, ne désespère pas et compte bien saisir le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), ou le Tribunal arbitral du sport (TAS). Pendant ce temps, à l'hôtel de Ville, on ne semble pas s'émouvoir du sort de l'ASP : la municipalité a justement annoncé, le vendredi 7 juillet, la « création d'un nouveau club soutenu par la Ville de Poissy », afin de « permettre aux jeunes Pisciacais de pratiquer le foot à la rentrée de septembre ». ■

accueilli une partie de l'effectif pour la reprise le 7 juillet dernier. « Je suis la première personne à avoir dormi au Campus PSG, s'est-il amusé. C'est un endroit merveilleux. Les joueurs vont bénéficier d'un confort extraordinaire, mais pas luxueux, qui permettra le travail de haut niveau ». Il faut dire que le club a mis le paquet : cet immense espace de 74 hectares comprend 17 terrains de football, un bâtiment de 120 mètres de long pour les pros, le tout doté d'équipements de pointe. Professionnels et jeunes du club pourront se côtoyer au quotidien avec la présence du centre de formation,

sans parler de l'équipe féminine qui prendra également ses quartiers dans le centre pisciacais au début de l'année 2024, date de fin de la première phase des travaux. Les sections judo et handball du club arriveront dans un second temps, tout comme le futur stade de 5 000 places.

« On a essayé de faire quelque chose d'unique, j'espère que c'est l'un des meilleurs centres du monde, a fièrement lancé Nasser Al-Khelaifi. C'est un grand investissement, notamment pour les jeunes joueurs que nous avons voulu rapprocher des professionnels. Si vous me demandez quels ont été nos meilleurs investissements, ce sont le nouveau centre, et le nouveau coach ! » ■

Trois heures de retard

D'abord prévue pour 14h, la conférence de presse de présentation de Luis Enrique a finalement commencé sous les coups de 17h. 3 heures de retard qui ont vivement interrogé au sein du Campus PSG. Le président du Paris Saint-Germain, Nasser Al-Khelaifi, s'est platement excusé à son arrivée, mentionnant un retard de son avion.

Mais à en croire Mediapart, la réalité serait un peu plus complexe : outre le retard au décollage, le patron parisien était attendu à sa descente de l'avion par un juge d'instruction et des policiers de l'Office central de lutte contre le crime organisé, afin de perquisitionner son domicile dans l'affaire de la détention d'un lobbyiste au Qatar. Désireux de ne pas encore plus décaler la conférence de presse, Nasser Al-Khelaifi a signé une décharge pour permettre aux enquêteurs de fouiller sa maison sans lui. Ce dernier assure, via un de ses porte-paroles, qu'il est « une victime dans cette affaire ».

BASEBALL

Les Démons de Mantes-la-Jolie remportent le championnat départemental

Les Mantais ont vaincu l'entente Evry/Clamart en finale, le dimanche 2 juillet dernier, pour décrocher le titre de champion des Yvelines.

C'est ce qu'on appelle un titre incontesté. Avec 10 victoires en 10 matchs, les Démons de Mantes-la-Jolie ont bien mérité leur titre championnat départemental des Yvelines, décroché le 2 juillet dernier en finale contre l'entente Evry/Clamart sur le score de 16 à 10.

10 victoires en 10 matchs

Une victoire sans appel qui a confirmé leur supériorité sur le reste du championnat départemental. Maintenant, place à des vacances bien méritées pour les Démons, avant la reprise au mois de septembre prochain. Pour rappel, les entraînements

ont lieu le dimanche de 9h30 à 12h, au gymnase Lecuyer de Mantes-la-Jolie de novembre à mars, et sur le terrain de la Butte Verte de mars à novembre. Ce dernier vient justement d'être agrandi et remanié par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). ■



Une victoire sans appel qui a confirmé leur supériorité sur le reste du championnat départemental.



DG GROUP

—
Imaginer
Mutualiser
Construire
—



Plus durables, plus qualitatifs,
plus économes en énergies, les
projets réalisés par DG GROUP
répondent aux nouvelles attentes
fondamentales de la société



CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine



ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA



SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin

contact@dgroup.fr

01 60 21 13 22

dgroup.fr

Bâtir en toute sérénité

Promoteur et constructeur

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

AUBERGENVILLE Le Théâtre de la Nacelle continue « hors des murs »

Un chantier de modernisation va commencer cet automne 2023. Mais pendant ce temps, le théâtre de la Nacelle va continuer ses fonctions en dehors de ses frontières. Les spectacles se joueront dans les communes alentours.

■ YELLE ULDERIC



La saison 2023/2024 accueillera 16 spectacles et 48 représentations.

La saison 2023/2024, se jouera exclusivement hors des rideaux de l'un des plus grands théâtres de la communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Ce sera l'occasion pour les troupes performant dans l'établissement de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants de GPSEO l'art du spectacle. « Pour nous, c'est important de ne pas centrer les spectacles sur la même ville. Nous voulons faire découvrir au public des milieux ruraux nos spectacles » explique Delphine Avrillon, directrice du Théâtre de la Nacelle.

Continuer à faire vivre le théâtre hors des murs, c'est le pari que s'est lancé l'équipe de la Nacelle pendant près d'un an. « Nous sommes le théâtre de 73 communes donc ça fait sens d'aller hors du territoire où on a déjà reçu plusieurs propositions. » affirme la directrice. Les travaux de la Nacelle sont

nécessaires à l'aménagement du lieu culturel, avec une rénovation des gradins, utile pour un meilleur accueil du public et l'amélioration de la performance énergétique du théâtre.

Avec près de 16 spectacles et 48 représentations pour la saison

2023/2024, le théâtre va continuer de battre son plein, même si certaines craintes subsistaient, raconte Delphine Avrillon : « La préoccupation était de savoir si certains spectacles pouvaient se faire dans d'autres salles, la question se pose au cas par cas en fonction des choix de programmation qu'on dé-

pend. On s'interroge beaucoup sur le fait de reporter certaines propositions dans le temps ou non. On doit réfléchir au bon partenaire, au lieu, suivant les performances proposées (théâtre, danse, cirque) » Cette année encore, le théâtre veut continuer à rassembler petits et grands et de mettre en lumière les compagnies et artistes émergents.

Une saison « électrique »

Avant sa fermeture, le théâtre clôt le bal le 30 septembre avec le spectacle de la compagnie Scratch. Au programme, musique, danse et théâtre sous toutes leurs formes et couleurs. Trois spectacles sont à retenir, nous énumère la directrice du théâtre de la Nacelle : « On jouera à Orgeval le 6 Mars « Les petits penchants », un spectacle de marionnettes sans parole puis un rendez-vous particulier est prévu avec « Le bal des années folles » à Épône, pour aider les gens à s'approprier la danse et enfin le spectacle « Philippe Caubère, les Etoiles », tiré du célèbre livre « Les lettres de mon moulin » de Alphonse Daudet ». Une programmation à retrouver directement sur le site du théâtre. ■

POISSY Deux stages pour s'initier au manga

L'organisme H3 Campus propose deux stages pour apprendre à dessiner des mangas, les semaines du 17 juillet et du 28 août.

Vous est-il déjà arrivé de regarder une planche de manga, de scruter les détails de ces œuvres en vous imaginant, vous aussi, donner vie à ces personnages ? Alors, à vos crayons ! L'organisme H3 Campus propose deux stages pour les Pisciacais et Pisciacais mordus de culture manga, d'abord du lundi 17 au vendredi 21 juillet, puis du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre au H3 Campus, situé au 31 avenue Maurice Bertheaux, à côté de la gare de Poissy et en face de la médiathèque.

« Chaque atelier s'adresse à des participants débutants, intéressés par dessiner et par l'univers manga et s'adresse également à des participants confirmés souhaitant améliorer leur technique et avoir le regard d'un professionnel sur leur projet », précise H3 Campus. Pendant une semaine, différents ateliers seront proposés comme les explications historiques et culturelles, les apports théoriques et dessins de visages, d'animaux ou de corps humain, ou encore les techniques de mise en couleur. Pour s'inscrire, il faudra déboursier 175 euros pour 5 jours de stage. ■

VALLEE DE SEINE 68 films à (re)découvrir en plein air

La 12^{ème} édition des « Yvelines font leur cinéma » se déroulera du 18 août au 9 septembre, et proposera une programmation éclectique sur 78 lieux de projection dans l'ensemble du département.

Vous êtes plutôt blockbuster américain, film d'animation, comédie musicale, ou les 3 à la

fois ? Qu'importe, car avec ses 68 films projetés du 18 août au 9 septembre, la 12^{ème} édition des « Yve-

lines font leur cinéma » a forcément de quoi vous séduire.

78 lieux de projection seront disséminés dans les communes des Yvelines, et proposeront en plein air des films récents comme des classiques. Si on devait vous faire une petite sélection, on ne saurait que trop vous conseiller « Adieu les cons » d'Albert Dupontel, le samedi 19 août dans le parc municipal de Lainville-en-Vexin, « Top Gun Maverick » le lundi 28 août à la Ferme du paradis de Meulan-en-Yvelines, ou encore le film d'animation japonaise « Your Name », jeudi 31 août au Parc Charles de Gaulle à Houilles.

Pour retrouver le programme dans son intégralité, rendez-vous sur le site internet du Département des Yvelines (yvelines-infos.fr). Toutes les séances sont, comme chaque année, gratuites et ouvertes à tous. ■

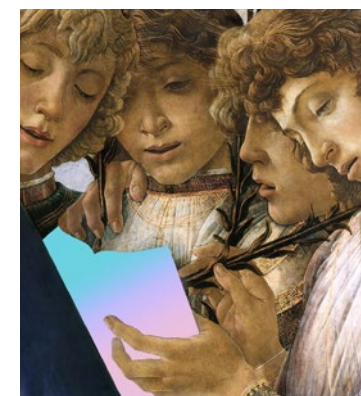
ECOUTEZ VOIR Phoenix

Le groupe Versaillais formé en 1991 autour de Thomas Mars a le vent en poupe. « Alpha Zulu », nouvel album sorti en novembre dernier, propose un électro-pop soutenu par deux guitares scintillantes et des claviers. Difficile de ne pas succomber d'entrée au charme fou de la chanson titre au cours de laquelle la voix du chanteur rappelle les moments forts des plus belles heures de Nina Hagen, lorsque la reine des punks était « In extasy ». Loin de l'imagerie punk des années 70, tout est ici sophistication. Thomas Mars, marié avec la réalisatrice Sofia Coppola, habite désormais New-York. Cela ne l'a pas empêché de retrouver une belle inspiration avec ses trois amis Deck d'Arcy, Laurent Brancowitz et Christian Mazzalaide. Ils ont composé et enregistré ce septième album studio au Musée des Arts Décoratifs à Paris, un endroit habité par de multiples fantômes. Là, face au Louvre, ils ont créé ensemble, comme toujours, des mélodies d'une belle homogénéité et d'une

élégance rare. Le résultat est à la hauteur des espérances avec notamment un morceau explosif, « Tonight » chanté en duo avec Ezra Koenig, le chanteur de Vampire Weekend.

La magnifique pochette angélique, empruntée au tableau « Madonna con Bambino e otto Angeli » de Sandro Botticelli, apporte une touche onirique supplémentaire à un ensemble qui n'en manque pas. ■

« Alpha Zulu » (Loyauté/Glass-note Records)



Toutes les séances sont, comme chaque année, gratuites et ouvertes à tous.

LE MORNING LFM

Partir en séjour à l'étranger dès le collège, c'est possible grâce à Erasmus

Leslie recevait dans le *Morning LFM* madame Barré, professeure d'allemand au collège Jacques Cartier à Issou pour discuter du programme européen Erasmus+. En une année, ce projet a permis à de nombreux élèves et au personnel du collège de voyager partout en Europe.



Madame Barré nous présente le programme d'échange d'étudiants et d'enseignants Erasmus+.

À l'origine de ce projet, deux femmes : Mme Barré et sa collègue Mme Guilbaud (professeure d'anglais). Elles ont permis au collège d'être accrédité pour une durée de 5 ans au projet Erasmus+. Souvent mentionné dans les études supérieures pour effectuer un semestre à l'étranger,

il est possible de participer à ce programme dès le collège.

Financé par les États européens à hauteur de plusieurs milliards d'euros, Erasmus+, « ce n'est pas seulement des étudiants qui partent quelques mois à l'étranger ». Participer à un projet avec des étu-

dants étrangers, stage d'observation ou de formation pour les personnels du lycée, voici ce que permet ce programme.

Cette année, une classe de 5^{ème} du collège s'est rendue en Crète pour discuter d'un projet autour du développement durable avec des collégiens grecs et allemands. Une classe de troisième et un groupe composé de deux professeurs et une infirmière ont également pu partir à l'étranger pendant plusieurs semaines. « On est très fier de s'être lancé dans ce projet, pour les deux mobilités collectives [...] les élèves gardent contact, les familles d'élèves se rencontrent ».

Erasmus+ permet aux enfants issus des milieux les plus modestes de partir à l'étranger. Ils apprennent une autre langue, une nouvelle culture : cela accroît le sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne. ■

Le Morning LFM, du lundi au vendredi de 6h30 à 9h30, animé par Leslie, et de retour sur le 95.5 FM dès le lundi 4 septembre 2023.

LFM RADIO
Summer Challenge
BLIND TEST - QUIZ - JEUX
Participe GRATUITEMENT
aux Olympiades Interbases avec

BOUCLES DE SEINE À MOUSSEUX
Du 24 juillet au 4 août

VAL DE SEINE À VERNEUIL-SUR-SEINE
Du 31 juillet au 11 août

REMPORTE
L'ENREGISTREMENT D'UNE
ÉMISSION À LFM RADIO

UNE RENCONTRE AVEC UN.E ARTISTE UNE VISITE D'UN STUDIO D'ENREGISTREMENT PROFESSIONNEL

RÉSERVEZ AU 01.30.92.58.91
@LFMRADIO

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

6	5	3	1	4				
		9	5	6		1		2
1			7				5	6
3	6		2		4		1	
								2
9				5		6		
8	9		6			4		5
				3				
3	4				2			

SUDOKU :
niveau difficile

	5		8		1		4	
6			7				5	
3				4			8	
4					8			
			1					2
2	5					7	3	
		2		1				
9	4							
			4	8	9	2		5

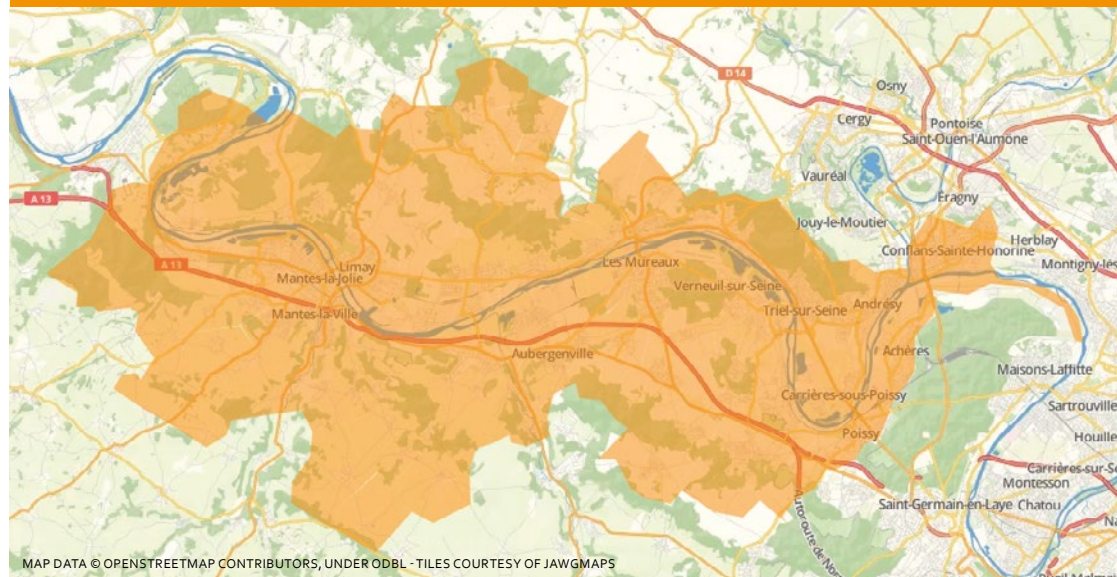
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°352 du 5 juillet 2023 :

6	3	2	4	9	7	1	8	5
1	4	8	3	5	2	6	9	7
7	5	9	8	1	6	2	4	3
3	9	7	2	6	8	5	1	4
4	8	5	1	7	3	9	6	2
2	1	6	9	4	5	3	7	8
9	7	3	5	8	1	4	2	6
5	6	4	7	2	9	8	3	1
8	2	1	6	3	4	7	5	9

5	7	2	3	4	9	6	1	8
1	8	9	6	2	7	4	5	3
6	4	3	1	8	5	7	9	2
2	6	7	5	9	1	8	3	4
3	9	8	4	7	2	1	6	5
4	5	1	8	6	3	9	2	7
9	3	4	7	5	6	2	8	1
7	2	5	9	1	8	3	4	6
8	1	6	2	3	4	5	7	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, culture : Yaëlle Ulderich ■ Actualités, culture en page : Patrick Auffret ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 7-2023 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

70%

C'est le pourcentage de notre flotte
roulant grâce à une énergie propre

Retrouvez-nous sur les
réseaux sociaux :



@Sepur



@Groupe_Sepur



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires